



Le Réseau « Sortir du nucléaire » : une recomposition sans décomposition

Avant-propos Cette plateforme qui vous arrive bien peu de temps avant le Congrès, et nous nous en excusons, a fait l'objet de relectures attentives des administrateur-ices et salarié-es et propose ici un processus de refonte structurelle progressive sur une année du Réseau "Sortir du nucléaire". Indéniablement perfectible, elle se propose d'offrir un cadre de changement de fonctionnement ambitieux, mais qui prendra le temps nécessaire afin de s'accorder aux réalités de terrain et opérationnelles internes au Réseau. Cela grâce à un engagement en bonne intelligence du prochain CA élu, de l'équipe salariale et de toutes les personnes ressources qui sembleront utiles et nécessaires à la réalisation de ce changement.

“ En 2022, nous abordons le Congrès Sortir du nucléaire à un point d'étape crucial de son histoire à plusieurs égards. ”

Tout d'abord depuis un contexte qui, sur le plan politique aussi bien qu'écologique, social et économique est indéniablement plus pressant et préoccupant qu'il ne l'a jamais été depuis la naissance du Réseau, en 1997. Les enjeux climatiques et de tension sur les ressources, le réveil brutal de la géopolitique des grands blocs nucléaires avec le conflit en Ukraine, et les conséquences économiques et sociales d'une pandémie vouée à se prolonger, sont autant de marqueurs qui nous obligent à concevoir maintenant, sans attendre, le rôle que nous voulons et devons jouer dans le dessin de l'avenir de la biodiversité et des conditions de vie sur terre, et, plus humblement, dans le paysage français et européen.

Un moment crucial aussi, parce que le Réseau vieillit, que ses groupes et collectifs peinent pour certains à se renouveler, et qu'une décennie de déchirants mais néanmoins riches débats internes l'ont durablement fragilisé et divisé. Or, au seuil d'une nouvelle phase de relance nucléaire sur fond d'enjeux climatiques, récupérés par une virulente charge de lobbying pronucléaire, il est plus que jamais nécessaire que le Réseau, mais au-delà de lui, la lutte antinucléaire dans toute sa pluralité et riche diversité soit à la hauteur de ce rendez-vous qui l'attend. Pour cela, elle doit se sentir renforcée, réconciliée, créative, audacieuse et faire preuve d'une remarquable intelligence collective qui transcende ses divergences de visions. ■

“ Le Réseau, une somme d'expériences et d'intelligences collectives en héritage ”

Le Réseau est tout sauf une ONG ordinaire, il est singulier, le fruit d'une remarquable persévérance et d'un attachement, de toutes celles et ceux, nombreu-ses, qui l'ont forgé au fil des ans, à lui conserver sa filiation avec une longue histoire de luttes antinucléaires et environnementales.

Il est la somme précieuse d'individualités fortes et en couleurs, l'enfant chéri et décrié tout à la fois de plusieurs générations, profondément et intensément dévouées à le nourrir et l'habiter.



Aujourd'hui, malgré ses crises, sa difficulté à se recomposer, en dépit du souhait général, il demeure néanmoins solide, avec des finances saines et stables, une équipe salariale animée d'une remarquable cohésion et implication. Il est en capacité de soutenir financièrement et humainement tous les groupes antinucléaires qui le sollicitent chaque année. Il s'est doté d'outils (tel que sa revue par exemple) et d'une expertise juridique, de veille rigoureux. Il demeure un interlocuteur privilégié avec des nombreuses autres organisations, la société civile et des médias mainstream aussi bien qu'indépendants. Il soutient et coopère à de nombreuses productions intellectuelles et culturelles qui contribuent à conserver aux idées antinucléaires une place de premier plan dans un paysage médiatique pourtant très disputé.

” La Gouvernance en question

Ce n'est pas la raison d'être du Réseau qui est fondamentalement en jeu aujourd'hui, mais bien sa gouvernance.

Son conseil d'administration est le siège de toutes les passions et frustrations, pris dans une continuelle crise d'auto-détermination, dans une douloureuse dualité entre un rôle politique et gestionnaire, stratège et employeur, mobilisateur et financier, avec une centralisation forte de décisions et de responsabilités souvent trop lourdes à assumer, en sus d'un sentiment de déconnexion du terrain militant que cela induit.

À cela s'ajoute un décalage de rythme et de disponibilité entre salariat et bénévolat, qui n'est pas propre au Réseau mais à toute structure associative. Mais dans ce contexte de forte centralité du CA du Réseau, cela ajoute considérablement aux tensions internes, aux frustrations et incompréhensions mutuelles.

Le nombre de comités internes (une dizaine), essentiellement abondés par les actuel.le.s et quelques ancien.ne.s administrateur-ices, soumet ces dernièr.e.s à des rythmes de réunions et des charges de travail mensuelles très soutenues, cause de nombreux découragements et démissions en cours de mandat. Nombre de ces réunions, afin de respecter les horaires de travail des salarié.e.s se tiennent en journée, au détriment des administrateur-ices qui n'ont pas ou peu de disponibilités dans ces créneaux.

Le Réseau conserve ses donateurs et ses soutiens fidèles dans la durée, un signe précieux qui, au-delà des questionnements structurels, doit nous assurer de la pertinence de ce formidable outil fédératif qui porte en lui la somme d'un riche héritage de luttes. Il n'est donc pas aujourd'hui question de le disséminer mais bien de le renforcer dans ses capacités opérationnelles. ■

En outre, malgré une amélioration des délégations de pouvoir, plusieurs comités et les réunions plénières de CA occasionnent des discussions redondantes, des quiproquos et par conséquent des frustrations ou des lourdeurs excessives dans les processus décisionnels, accentuant de ce fait les décalages évoqués ci-avant. Il semble important, dans une perspective de refonte structurelle de multiplier et consacrer ces délégations de façon statutaire, de sortes qu'elles ne puissent faire l'objet de rediscussions et reposent sur un principe de confiance et non de contrôle. Ainsi, de même que cela se pratique déjà en partie dans le comité juridique ou le comité médias, il apparaît opportun de déplacer nombre de décisions **concernant la gestion administrative dans le comité de gestion, et d'en délester ainsi un ordre du jour de CA excessivement chargé par ces questions et insuffisamment disponible pour se pencher sur les orientations stratégiques.**

À côté de cela, les choix qui ont été faits de substituer à une direction unique, une coordination bicéphale au sein de l'équipe salariée, semblent en revanche porter leurs fruits et s'avèrent efficaces aussi bien en terme d'équilibre que de fluidité des fonctionnements au sein de l'équipe salariale mais également dans les interactions avec les administrateur-ices.



Dans une perspective de refonte structurelle, il ne s'agit donc pas de remettre fondamentalement en cause une évolution et des choix réfléchis qui ont pu être faits par les CA successifs mais bien de repenser et fluidifier les articulations entre les différentes entités actuelles, toutes militantes et engagées, qui constituent le Réseau.

La problématique de la gouvernance et de sa crise de représentation et de légitimité, clairement identifiées par l'ensemble des plateformes qui se sont succédées lors des congrès passés, n'a pourtant pas permis à l'une ou l'autre de ces plateformes de candidatures, faute d'une adhésion assez large sur un consensus satisfaisant, de permettre la mise en route d'une refonte du projet associatif en conséquence.

L'idée de la présente plateforme, qui vient en conclusion d'une nouvelle année et demie de tentative laborieuse d'initier un chantier ambitieux de nouvel état des lieux et de refonte du Réseau, au sein d'un groupe dédié entre nouveaux et ancien.ne.s administrateur-ices et salarié.e.s, est de représenter ici une ligne médiane entre les propositions antérieures et donc d'ébaucher une tentative de consensus qui fasse le pont entre le travail du comité refondation et les différents scénarios rejetés en 2014 et 2016. ■

➔ **Proposition I : déterminer et encourager de façon statutaire les délégations de pouvoir du CA aux comités**

” Un consensus autour de la régionalisation

Dans son épais document de synthèse (<https://www.sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/2014doc07-Propositions-de-la-Commission-de-refondation.pdf>) la Commission de Refondation de 2013-2014 dresse un état des lieux assez complet des enjeux de la refonte. Parmi ceux-ci, si les trois groupes de travail qui s'en sont dégagés autour de 3 scénarios, divergent parfois de façon importante sur les propositions de recomposition interne, ils s'accordent néanmoins tous autour de l'idée qu'il y a une nécessité à entamer un processus de régionalisation de la représentativité du Réseau (consacré par une mention adoptée à l'AG de 2013).

Qu'est-ce à dire ? L'idée part du constat d'une forte centralité du Réseau autour de son CA et de son équipe salariale basée sur Lyon, avec une faible représentativité d'un point de vue géographique, ainsi qu'une distanciation entre un échelon national et local qui, s'il est en mesure de répondre à la demande à des réalités très locales, peine à saisir et encourager des dynamiques inter-locales, régionales sur des bassins de lutte.

Et c'est là-dessus que les scénarios et propositions divergent, entre une ligne plus structurelle qui se propose de formaliser et instituer un échelon intermédiaire régional selon un découpage territorial défini et sous la forme d'assemblées constituantes

représentées au CA, et une autre ligne, moins formaliste, qui conserve à la structure centrale du Réseau un rôle d'incitation, d'animation et de soutien à des assemblées régionales autonomes et auto-déterminées, aussi bien dans leurs formes que leurs objectifs.

Une autre approche, qui ressort aussi bien dans des scénarios de 2013 que dans des plateformes de 2016, se veut renforcer la représentativité régionale et donc géographique directement dans les candidatures au CA.

Seulement, dans tous les cas de figure précédents, la pratique se heurte à la réalité avec une crise du renouvellement dans les candidatures qui n'offre pas le luxe de pouvoir attendre du CA qu'il soit le miroir d'un découpage territorial quel qu'il soit. Si une des explications en est indéniablement l'épuisement des bonnes volontés, pour d'innombrables raisons différentes, et particulièrement la charge de travail représentée, une autre explication réside également dans le ressenti d'illégitimité forte qu'induit la haute technicité et l'importante somme d'expériences qu'il semble nécessaire de posséder pour assumer un tel mandat de représentation.



Enfin, l'inégalité des dynamiques antinucléaires au sein des territoires peut également expliquer par exemple une forte représentation de l'Est de la France et plus particulièrement du Grand Est dans les administrateur-ices de la dernière mandature.

De là découle logiquement l'idée générale qu'une implication accrue dans les dynamiques régionales permettrait non seulement une meilleure répartition des efforts de la lutte antinucléaire au niveau national mais favoriserait également, par effet rebond, des implications à des échelles régionales et encouragerait une projection dans des enjeux au niveau national.

Seulement, et l'expérience des vifs débats qui ont animé le congrès de 2016 l'a mis en évidence, régionalisation ne peut et ne devrait pas rimer nécessairement avec décentralisation. Il est possible de concevoir que nous puissions aller tout à la fois dans le sens d'un renforcement régional tout en conservant la forte centralité dans l'animation et le soutien apporté par le national actuellement.

À ce jour, l'équipe salariale homogène, compétente, gagne à travailler en équipe et ne saurait se voir divisée arbitrairement dans les régions. Non seulement cela ne correspondrait pas avec la réalité de la répartition de la charge de travail, mais cela nuirait en outre à la cohésion d'équipe. En effet, le Réseau a acquis le statut d'une organisation à représentation nationale, ce qui nécessite d'assurer d'importantes et non réductibles tâches de gestion et de maintenance. De même, communication, boutique, édition, expertise juridique et de veille sont des tâches à part entière et qui ne sauraient se concevoir en-dehors d'un travail regroupé en équipe.

Seul le soutien à la mobilisation et aux campagnes d'action gagnent aujourd'hui véritablement à se situer au plus près des réalités de lutte locales. Ces deux champs d'action font l'objet de deux temps plein salariés au sein du Réseau mais trouvent inévitablement leurs limites dans l'étendue du territoire, le nombre et la diversité des groupes et collectifs anti-nucléaires mobilisés.

Dès lors, deux réponses logiques s'imposent et se retrouvent dans les plateformes passées : accentuer l'engagement et la représentativité militante par régions d'une part, et allouer du temps salariés à l'animation dans les différentes régions, d'autre part.

La première option est lourde à mettre en place en terme opérationnel et suppose une planification rigoureuse des besoins et une feuille de route concise en réponse aux attentes. Si des expérimentations ont été menées en ce sens, avec des assemblées régionales, elles sont restées marginales et très ponctuelles. La seconde option n'a jusqu'alors été envisagée, pour des raisons financières évidentes, qu'avec une re-répartition de l'équipe salariale en régions. Or, cause de frictions importantes, notamment lors du congrès de 2016, pour des raisons notamment détaillées ci-dessus, cette option a jusqu'alors été rejetée.

L'une et l'autre option ne devraient pas être opposées mais conciliées, selon une feuille de route rationnelle et progressive. L'impulsion et le maintien d'une dynamique régionale de lutte suppose des engagements et disponibilités qu'il est à ce jour difficiles à trouver, et en tous cas pas de façon égale dans le territoire national, d'un bassin de lutte à l'autre. D'où l'intuition qui a traversé plusieurs plateformes de candidatures passées, qu'au moins pour l'impulsion et le soutien à l'animation, au-delà des clivages locaux, la présence active d'une salariée, pleinement au fait des réalités de lutte locales, serait nécessaire en bien des endroits et permettrait de garantir une pérennité de ces représentations régionales. Il est certain que les seuls postes salariés du Réseau dédiés actuellement au soutien à la mobilisation ne sauraient remplir ces tâches assidûment.

De ce constat découle logiquement l'idée suivante qu'il semble nécessaire de démultiplier à terme le poste de mobilisation en reprenant un découpage par quart de territoire comme cela avait pu être proposé auparavant. Cela suppose évidemment une nouvelle extension progressive, étalée dans le temps, de l'équipe salariale (de un à deux puis trois, etc.). Et cela implique par conséquent la prise en charge rigoureuse d'une stratégie de levée de fonds par la prochaine mandature. L'augmentation récente de nos recettes malgré le contexte de pandémie, et cela sans politique incitative particulière de notre part, doit nous rassurer sur notre capacité à pouvoir accroître nos moyens, les consacrer à une stratégie de régionalisation et ce sans entamer l'enveloppe annuelle dédiée au soutien de la mobilisation de terrain. C'est en tous cas dans cette optique qu'une partie du temps de travail d'une des coordinatrices a été affecté à cet objectif de levée de fonds pour l'année courante. ■



Proposition II : stratégie accentuée de levée de fonds avec préservation de l'enveloppe groupe

➔ **Proposition III : démultiplication et attachement territorial des postes de mobilisation**

➔ **Proposition IV : création d'une instance de représentativité régionalisée à l'impulsion et avec un soutien opérationnel du Réseau**

“ Du local au national et inversement ”

Si le Réseau sait globalement bien répondre aux attentes locales, ces dernières restent néanmoins faibles et témoignent du manque de courroie directe de transmission entre local et national.

Plusieurs réflexions ont été menées dans ce sens, notamment avec le projet de mise en place d'un outil de sondage destiné aux groupes. Mais la démarche demeure encore marginale, avec des espaces internet qui leur sont dédiés mais dont ils n'ont peu ou pas connaissance, ni l'usage.

Parallèlement, si le Réseau se pense comme une fédération de groupes et collectifs autour d'une Charte, il comptabilise aussi un grand nombre de participations individuelles avec lesquelles l'interaction est essentiellement descendante, à sens unique, via la revue ou les mailings qui orientent néanmoins vers des mobilisations et actualités antinucléaires locales.

L'un et l'autre constat se retrouvent dans plusieurs plateformes antérieures mais se heurtent à des limites opérationnelles inhérentes à la structuration actuelle, et ne parviennent jusqu'à présent pas à franchir le pas des résolutions et déclarations d'intention, malgré, là aussi, un consensus s'accordant sur l'importance à s'emparer de ces questions.

Le résultat en est qu'au national on est peu au fait de nombreuses réalités locales, sinon de façon aléatoire, au gré de sollicitations financières, logistiques ou de relais de communication à l'initiative de groupes. Inversement, les groupes locaux ont une perception lointaine et très partielle des enjeux de la lutte antinucléaire dans sa globalité ou des problématiques internes de fonctionnement du Réseau tels qu'ils se posent au CA et dans l'équipe salariale. Beaucoup des dynamiques inter-locales ou des courroies entre local et national reposent donc par défaut sur un petit nombre de militant.e.s souvent engagé.e.s depuis de

nombreuses années, qui ont pour la plupart déjà épuisé deux mandats d'administrateur-ices et trouvent peu ou pas de relais à leur engagement aussi bien régional que national.

Ce manque de relais peut s'expliquer à la fois par une indifférence, notamment des plus jeunes militant.es écologistes, à des enjeux généralement méconnus, mais également par une crise du sentiment de légitimité de nombre de nouveaux et parfois plus ancien.ne.s militant.e.s devant la multiplicité des responsabilités à assumer dans une lutte qui reste très technique, spécialisée, cloisonnée et héritière d'une longue et intimidante histoire.

Aujourd'hui cette situation se fait particulièrement sentir avec la difficulté à non seulement recevoir de nouvelles candidatures d'administrateur-ices, mais également à identifier des militant.e.s locaux susceptibles de s'engager dans les groupes de travail et comités internes opérationnels et thématiques du Réseau.

L'enjeu est donc d'une part de travailler à donner confiance et des connaissances à des militant.e.s de terrain, notamment parmi les plus jeunes, afin qu'ils et elles investissent plus volontairement les rôles de représentation et d'animation au niveau régional aussi bien que national. Et, d'autre part, il s'agit de repenser des vases communicants descendants et ascendants entre le local et le national qui passent par de l'inter-local de bassins de luttes jusqu'à des grandes échelles régionales.

Une première piste, qui vient naturellement à l'esprit et réalisable dans des délais courts, est la formation : **élaborer et mettre en place un plan de formation exhaustif** qui réponde à la fois aux besoins en terme d'outils très concrets de lutte (mobilisation, communication, juridique, administratif, etc.) que d'acquisition de connaissances thématiques sur le nucléaire (nucléaire et climat, nucléaire militaire, nouveaux réacteurs, déchets radioactifs, etc.) mais également transversales (eau, biodiversité, géologie, acceptabilité sociale, etc.).

Ce plan de formation permettrait de créer des espaces de rencontre entre individus, groupes et avec les intervenant.e.s du Réseau, y compris en-dehors des donateurs-ices et adhérent.e.s au Réseau. Soit donc la création d'espaces prolongés et prolongeables par une possibilité d'implication directe dans les groupes de travail et comités du Réseau, indépendamment ou en tous cas parallèlement à l'engagement dans des dynamiques locales. La difficulté jusqu'à présent de trouver des personnes ressources pour enrichir les comités internes du Réseau, s'en trouverait ici immédiatement facilitée. Il s'agirait d'accompagner la démarche par des outils numériques adéquats de travail, d'échange et de mise en lien des participant.e.s à ces formations.

Une seconde piste, structurelle, est celle évoquée dans le paragraphe précédent sur la régionalisation : **créer des instances régionales, assemblées trimestrielles, regroupant l'ensemble des groupes et collectifs antinucléaires locaux, et déterminant parmi eux, pour une année, des représentant.e.s et animateur-ices de bassins de lutte.**

Ces dernier.e.s, invité.e.s à prendre part semestriellement à une assemblée des bassins de lutte soutenue par le Réseau, constitueraient une courroie de transmission stratégique, politique et d'information, entre le local et le national. Cette assemblée deviendrait de fait un coeur politique de la lutte antinucléaire, non décisionnel d'un point de vue opérationnel et structurel pour ce qui concerne le Réseau (c'est le rôle qui échoit en effet à l'assemblée générale annuelle) mais éminemment stratégique dans la répartition et la concentration des énergies militantes antinucléaires autour de thématiques ou dans certains territoires et lieux choisis collectivement.

Ces assemblées seraient accompagnées dans leur création et soutenues dans leur organisation, leur animation, par les salarié.e.s du Réseau en charge de la mobilisation afin de garantir leur régularité et leur pérennité. ■

➔ **Proposition IV : création d'une instance de représentativité régionalisée à l'impulsion et avec un soutien opérationnel du Réseau**

➔ **Proposition V : création d'une assemblée semestrielle nationale des bassins de lutte**

➔ **Proposition VI : lancement d'un plan formation**

” **Antinucléaires mais pas que ...**

La réponse réside tout à la fois dans un décloisonnement de la lutte antinucléaire en direction d'autres réalités de luttes environnementales émergentes qui se sont multipliées avec la prégnance des mobilisations climatiques. Mais également dans notre capacité à rendre appropriable et rejoignable la lutte antinucléaire en-dehors de nos médiums et outils usuels. Enfin, et c'est de ça que dépendra la pérennité de cet effort, il nous faut créer les moyens de nous situer au plus près des préoccupations locales de celles et ceux qui s'opposent à une installation nucléaire, et savoir les accompagner et leur donner les moyens de mobiliser leur territoire dans la durée.

Ce qui suppose que nous sachions sortir du nucléaire nous-mêmes pour saisir le point de jonction qui nous relie à celles et ceux qui vivent dans les territoires

nucléarisés ou susceptibles de l'être et qui n'abordent pas la lutte contre les nuisances selon la grille de lecture première du nucléaire mais des réalités plus immédiates et palpables que sont l'eau, les forêts, les terres agricoles, les facteurs socio-économiques, les contraintes systémiques, etc.

Cette dernière mandature au CA a ainsi appuyé tout particulièrement l'idée d'une campagne sur les communs, transversale à toutes nos autres campagnes antinucléaires, et qui permettra de redessiner les contours du nucléaire à partir non pas seulement des nuisances directes d'un projet ou d'une installation de l'industrie nucléaire, mais de ses impacts cumulés sur le territoire, sa biodiversité et ses réalités socio-économiques.



Le Réseau poursuivra dans cette voie d'ouverture, en créant, rejoignant ou élargissant les cadres d'échange avec d'autres luttes sociales et environnementales. Notamment en organisant, lors de la prochaine mandature, conformément aux objectifs que s'était donné le Groupe de Travail "Projet Associatif" au cours de l'année passée, des états généraux nationaux de la lutte antinucléaire. Appuyés sur les bassins de lutte nouvellement créés, les états généraux serviront à la fois d'impulsion pour ces derniers, d'état des lieux de la lutte antinucléaire

aujourd'hui et de positionnement nécessaire pour de nombreuses organisations qui seront invitées à y prendre part localement et nationalement. Ces états généraux se déclineront en effet en deux phases : des rencontres régionales animées et soutenues par le Réseau, suivies de rencontres nationales destinées à réunir et redonner de la visibilité aux forces militantes antinucléaires. ■

 **Proposition VII : lancement d'un plan opérationnel et stratégique de déclouisonnement de la lutte antinucléaire portée par le Réseau**



DÉTAIL DES PROPOSITIONS

L'ensemble des propositions ci-après, si elles sont toutes proposées dans le cadre d'une plateforme, sont détaillées néanmoins en propositions et motions séparées afin de donner au prochain conseil d'administration élu les moyens d'entériner, dès son investiture, un processus expérimental de restructuration.

Cette dernière sera confortée et affinée à horizon un an, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui permettra d'entériner en profondeur et durablement les modifications statutaires et du règlement intérieur, en retour d'expérience du processus qui sera d'ores et déjà engagé.

” **Proposition I : déterminer et encourager de façon statutaire les délégations de pouvoir du CA aux comités**

Motion 1 - Amendement des statuts

10.15 - Pouvoirs

Est inséré après l'alinéa : « Le Conseil d'Administration arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et du Congrès. Il présente les rapports moral, financiers et d'orientation, ainsi que les comptes de l'exercice clos. »

le paragraphe suivant : « À fin de l'assister dans l'exercice de l'ensemble des pouvoirs d'administration qui lui sont dévolus, le Conseil d'Administration a pour charge, à l'issue de chaque Assemblée Générale, de créer, reconduire ou mettre un terme à autant de comités internes qu'il lui semblera nécessaire pour cela. La composition, la nature, la mise en place et le fonctionnement des comités font l'objet d'une description au Règlement Intérieur. Le Conseil d'Administration acte après chaque Assemblée Générale la liste exhaustive des délégations de ses pouvoirs accordés à chacun de ces comités. »

” **Proposition II : stratégie accentuée de levée de fonds avec préservation de l'enveloppe groupe**

Motion 2 - Amendement des statuts

10.15 - Pouvoirs

L'alinéa : « Le Conseil d'Administration décide des moyens nécessaires au fonctionnement du Réseau "Sortir du nucléaire" et à ses activités, et veille à leur mise en œuvre. »

est remplacé par la proposition suivante :

«Le Conseil d'Administration décide des moyens nécessaires au fonctionnement et au développement du Réseau "Sortir du nucléaire" et de ses activités, et veille à leur mise en œuvre.»

Motion 3 - d'orientation stratégique :

<<accentuation de la levée de fonds >>

« La levée de fonds, pivot essentiel du maintien, du renouvellement et de la diversification des ressources du Réseau "Sortir du nucléaire", doit faire l'objet d'une stratégie déclinée annuellement aussi bien dans les documents financiers, notamment budgétaires et de bilan, qu'en moyens opérationnels dédiés, humains et de gestion. Ces moyens ne doivent en revanche pas être retranchés au soutien financier à la mobilisation des groupes et à la lutte antinucléaire plus largement. »

” Proposition III : démultiplication et attachement territorial des postes de mobilisation

Motion 4 - d'orientation stratégique : <<soutien opérationnel à la régionalisation >>

« Dans un objectif de régionalisation de la représentation et de la mobilisation de la lutte antinucléaire sur le territoire national, le Réseau "Sortir du nucléaire" s'attachera à accentuer les moyens salariés qui y seront dédiés. Cela pourra notamment être réalisé en démultipliant progressivement, en proportion des ressources, le poste de Chargé.e de mobilisation et en y rattachant des objectifs régionaux. »

” Proposition IV : création d'instances de représentativité régionalisées à l'impulsion et avec un soutien opérationnel du Réseau

Motion 5 - d'orientation stratégique : <<Le Réseau en régions >>

« L'échelon inter-local et régional est une courroie de transmission manquante et néanmoins essentielle entre les individus, groupes, collectifs antinucléaires mobilisés localement, et la structure de représentation nationale du Réseau "Sortir du nucléaire". Ce dernier devra, par conséquent, se donner tous les moyens structurels et opérationnels nécessaires pour faire émerger de façon expérimentale, dès le début de la prochaine mandature du nouveau CA, des instances représentatives à des échelles inter-locales et/ou régionales. À cet effet, le Réseau "Sortir du nucléaire" mobilisera des moyens humains et financiers pour soutenir et impulser la constitution, à courte échéance et sur l'ensemble du territoire national, d'entités associatives représentatives et pérennes, dotées pour cela d'une personnalité juridique au même titre que les groupes adhérents, et donc à même d'élire annuellement en leur sein des équipes d'animation régionales, lors d'assemblées locales de bassins de luttes.»

” Proposition V : création d'une assemblée semestrielle nationale des bassins de lutte

Motion 6 - d'orientation stratégique : «Une assemblée semestrielle pour les bassins de lutte »

« Afin de renforcer un mouvement ascendant et descendant entre national et des Bassins de lutte nouvellement créés, chaque milieu de semestre est proposée l'organisation d'une assemblée générale des bassins de lutte, réunissant les équipes d'animation élues en leur sein, selon les modalités de représentation qui seront inscrites ultérieurement au Règlement Intérieur.

Cette assemblée consultative aura pour fonction :

- de créer un espace d'échange, de rencontre et d'entraide entre bassins de lutte
- de permettre une remontée et une redescente d'informations, d'interrogations, de problématiques depuis le local vers le national et inversement
- d'élaborer et proposer, sous la forme d'une feuille de route déclinée selon un axe politique et un axe opérationnel, des orientations stratégiques au CA, à l'équipe salariée et aux assemblées générales annuelles et Congrès triennal
- de concevoir des espaces de formation dédiés aux équipes d'animations »

” Proposition VI : lancement d'un plan formation

Motion 7 - d'orientation stratégique : «La formation comme vecteur d'implication»

« L'implication des militant.e.s, et particulièrement chez les plus jeunes dans la lutte antinucléaire, davantage que dans d'autres luttes, se heurte fréquemment à un sentiment d'illégitimité devant la technicité et la virulence avec laquelle les partisans du nucléaire promeuvent leurs idées et s'en prennent à leurs détracteur. À cela s'ajoute une rupture inter-générationnelle d'expérience et d'accumulation de savoirs qui peine à trouver des biais de transmission. Enfin, si la lutte antinucléaire accumule en son sein une somme considérable de connaissances dans le domaine du nucléaire, elle ne parvient souvent pas à les relier facilement à d'autres domaines d'expertise et de lutte.

Si des formations ont été proposées à diverses reprises au cours des années, elles sont restées des initiatives isolées, trop marginales pour réellement permettre des transmissions et partages de savoirs et pratiques largement accessibles.

Pour cela, le Réseau consacrera dès à présent des moyens adéquats à la mise en place d'un plan exigeant de formation à l'échelle nationale, axé sur des partages de connaissances pratiques (communication, juridique, mobilisation, organisation, etc.), thématiques (nucléaire et climat, nucléaire militaire, nouveaux réacteurs, etc.) et transversales (eau, biodiversité, radioactivité, etc.) À court terme, cet objectif de formation permettrait d'inciter des militant.e.s à s'engager davantage localement et/ou au sein de l'animation du Réseau, et par ailleurs de rajeunir celui-ci et d'augmenter le nombre et la qualité des personnes ressources sur l'ensemble du territoire national. »

” Proposition VII : lancement d'un plan opérationnel et stratégique de décloisonnement de la lutte antinucléaire porté par le Réseau

Motion 8 - d'orientation stratégique :

<<Antinucléaires mais pas que ...>>

« Le Réseau, dans un objectif d'élargissement de la lutte antinucléaire, se donnera les moyens opérationnels nécessaires pour inscrire son action dans des cadres de mobilisation et d'échange inter-organisations qui ne sont pas proprement antinucléaires mais obéissent néanmoins à une vision sociale et des objectifs environnementaux communs.

Ainsi, le Réseau prendra en charge l'organisation, à horizon deux ans, d'États Généraux de la lutte antinucléaire déclinés en deux phases opérationnelles : une première régionale, pour appuyer une dynamique de régionalisation du Réseau, invitera tous les acteurs locaux antinucléaires mais plus largement des luttes sociales et environnementales qui pourraient s'en sentir concernés, afin de dresser un état des lieux des positionnements antinucléaires à ce jour ; une seconde phase, de convergence nationale, sera l'occasion, avec un événement à forte visibilité, de remobiliser les forces militantes antinucléaires et de saisir ce moment pour se redonner une feuille de route antinucléaire nationale sur les prochaines années.»

Plateforme portée par le CA sortant et portée par les candidats au CA suivants :

- Joël Domenjoud, Les Amis du Bocage (55), sortant
- Damien Renault, SDN 44, sortant
- Guy Jeanneson, CEDRA52, sortant
- Osios Mausoléo, Les Amis du Bocage (55)
- Sylvain Houpert, SDN 49
- Alain Guilloteau, SDN 49
- Rose-René Maschino, Bure Zone Libre (55)
- Muriel Webert, Bure Zone Libre (55)

et par les groupes suivants :

(liste non exhaustive : votre groupe peut soutenir la plateforme d'ici le congrès)

- Les Amis du Bocage (55)
- SDN 49
- Cedra 52
- Eodra

Contact : joel.domenjoud@sortirdunucleaire.fr